

Macron, un nouveau docteur Knock



Depuis le début de la crise, notre maréchal-Président s'occupe de tout, y compris de médecine. Prescrire (ou proscrire...) des examens ou des soins ne lui fait pas peur. En voici quelques exemples.

Le premier concerne les fameux masques, appartenant bien à la catégorie des dispositifs médicaux, d'abord décrits comme inutiles lorsqu'on était en situation de pénurie, puis proclamés comme obligatoires quelque temps plus tard. La quasi-totalité du corps médical est d'accord pour dire que le port du masque en plein air n'a aucun intérêt dès l'instant où les distances de sécurité sont respectées. Il y a également un consensus sur le fait qu'il est inutile voire dangereux de faire porter un masque à des enfants. Sans compter que cette obligation est ridicule quand on sait qu'ils retirent leur masque lorsqu'ils vont manger à la cantine les uns à côté des autres. On continue pourtant à nous l'imposer partout, rabaissant les Français au rang de petits moutons plus ou

moins décérébrés, comme s'il s'agissait de mesurer leur taux de tolérance à la dictature.

Plus intrusive a été l'attitude des pouvoirs publics vis-à-vis de ce qu'il faut bien appeler l' « affaire de l'hydroxychloroquine ». La France est l'un des rares pays au monde qui ait pris un décret d'interdiction de prescription alors que même l'OMS s'est contentée d'en déconseiller l'utilisation. Cette molécule a été prescrite sans problème majeur depuis des années à des milliards de personnes dans le cadre de la prévention du paludisme. S'il y avait un réel danger, ça se saurait. Quoi qu'on puisse penser de l'efficacité réelle de cette molécule comme antiviral, il n'y avait aucune raison médicale sérieuse de proclamer cette interdiction, très mal acceptée par les médecins français qui y ont vu à juste titre une ingérence inadmissible dans leur liberté de prescription. D'autant que dans le même temps on les incitait à prescrire un médicament inutile, coûteux, voire dangereux, le Remdésivir. Précédent fâcheux qui n'annonce rien de bon.

Vint alors l'épisode des tests, de loin le plus grave. Eux aussi considérés officiellement comme plus ou moins inutiles lorsqu'ils faisaient défaut, ils ont été ensuite à la base de toutes les décisions gouvernementales pendant des mois. Les sujets présentant un test positif ont été habilement et hypocritement qualifiés de « cas », comme s'il s'agissait de malades. Ces tests mobilisent un personnel paramédical, des infrastructures de laboratoire et entrent dans la catégorie des examens biologiques nécessitant a priori une ordonnance médicale. Pourtant, grâce à un décret, il est devenu possible à chaque Français de s'auto prescrire un ou plusieurs tests selon son bon vouloir, à réaliser un peu partout dans des officines provisoires montées à la hâte, et ceci pour un montant d'environ 75 euros remboursés à 100 % par l'Assurance-maladie.

À l'heure où sont écrites ces lignes, on aurait réalisé

environ 40 millions de tests en France, pour un total de 3 milliards d'euros. Ça représente le coût de construction de 6 hôpitaux modernes complets ou la rémunération de 70.000 infirmières pendant un an ! « Santé Publique France » est incapable de dénombrer les vrais malades parmi les positifs, mais il est clair que leur nombre est très faible par rapport au nombre de tests réalisés. Cette gabegie qui *by-passe* totalement les médecins généralistes pourtant qualifiés de référents n'obéit qu'à des impératifs démagogiques. Elle est catastrophique sur le plan de l'économie de santé, car elle aura des conséquences désastreuses sur la gestion de l'Assurance-maladie. Elle est inopérante sur le plan de la gestion de l'épidémie car il n'y a aucune réelle politique de confinement spécifiquement dédiée aux sujets malades. Demander aux patients d'aller voir en premier leur médecin traitant et lui laisser le choix de prescription en fonction des données de l'examen clinique était la seule attitude raisonnable, d'ailleurs adoptée presque partout dans le monde. Rappelons en outre que pendant de nombreuses semaines il a fallu attendre plusieurs jours le résultat du test, ce qui réduisait en fait son intérêt à zéro.

Il y a eu de multiples autres exemples de l'intrusion de l'administration (notamment des ARS) dans les processus de décision médicale. Concernant par exemple les réductions autoritaires d'activité dans les secteurs non touchés par la covid, qui vont engendrer de très graves conséquences en termes de santé publique, ou les décisions incompréhensibles de transfert de malades d'une région à l'autre alors que des lits étaient disponibles dans des structures hospitalières à proximité. Il faudrait des pages pour en faire la liste.

D'où viennent toutes ces décisions ? De l'Élysée tout simplement. Le maître des lieux s'appuie sur les avis des personnes et de structures qu'il contrôle en fait totalement et qui sont à ses ordres. À commencer par le « Conseil scientifique » créé par décret le 3 avril 2020 et dont le

président est nommé par le président de la République. On y trouve un peu de tout, y compris des non-médecins et d'authentiques conflits d'intérêt. L'organisme « Santé Publique Franc » est la cheville ouvrière des études épidémiologiques et de leur interprétation. Véritable nébuleuse d'instituts, d'agences, d'observatoires et autres comités, il est dirigé par un(e) président(e) nommé(e) par le président de la République. Les médecins y sont largement minoritaires. Les ARS, toujours dirigées par des non-médecins, sont sous la tutelle directe du ministre de la Santé, lui-même nommé par le président de la République sur proposition du Premier ministre. Si on y ajoute une Assemblée nationale aux ordres et un Sénat dont on a coupé les ailes, la messe est dite.

On voit donc s'installer, en matière de santé publique comme ailleurs, une véritable dictature présidentielle. Elle prétend se substituer au corps médical réduit petit à petit à un simple rôle d'officiers de santé aux ordres de la bureaucratie en place. Malheureusement, démagogie et communication frénétique ne compensent pas une incompétence dont nous n'avons pas fini de subir les conséquences...

Franck Boutault